



Genève, le 14 janvier 2021

Communiqué de presse

Lancement de campagne du comité référendaire Contre le projet de parking privé Clé de Rive

Au niveau politique, nous souhaitons aujourd'hui faire un bref rappel de l'historique. Le projet a été voté en novembre 2019 à une courte majorité (41 pour et 33 contre), c'est donc l'ancien Conseil Municipal à majorité de droite qui a soutenu ce projet. Depuis les élections de mars 2020, la majorité a changé et le Conseil Municipal a rapidement déclaré son opposition au projet de Clé de Rive en votant une résolution intitulée « position de la VDG contre la construction du parking Clé de Rive : un projet du siècle passé » en juin. 4 membres (sur 5) du Conseil Administratif se sont également longuement déclarés contre le projet lors de la campagne des élections de mars dernier. Nous attendons qu'ils continuent à clamer leur opposition à ce projet bâclé et daté.

Ce projet est un mauvais compromis pour :

- Les citoyen.ne.s : 34 millions pour 5 rues, c'est cher à avaler pour le contribuable
- les habitant.e.s du centre et Vieille Ville et des Eaux-Vives : tarif prohibitif des places « réservées » dans le parking (3'600.- contre 240.- pour un macaron)
- les habitants des Eaux-Vives : augmentation du trafic de transit et pas d'aménagement prévu malgré la suppression de 102 places aux EV
- tous les usagères et les usagers du centre ville pendant les 6 ans de travaux : notamment les enfants et étudiant.e.s des 3 écoles du quartier (école primaire de F Hodler, Collège Calvin et ECG Ella Maillard), qui n'ont pas été pris en compte dans l'étude d'impact. Ainsi on peut y lire que les arrivées de camions et les travaux particulièrement bruyants seront effectués en journée pour préserver le sommeil des habitants, mais aucune attention n'est portée aux arrivées et sorties d'école de tous ces élèves, ni sur le risque de perturber leur travail en classe.

Enfin, nous avons le plaisir de vous présenter l'affiche du comité référendaire, dessinée par Exem.

Avec notre campagne de communication, nous souhaitons avant tout informer la population sur les détails du projet. Une variante de l'affiche que nous avait proposé Exem s'intitulait justement « le diable se cache dans les détails ». Nous avons préféré le slogan : Ne vous faites pas rouler ! En effet, qui pourrait aujourd'hui se déclarer contre une zone piétonne ? Pourtant, c'est bien ici d'un parking qu'il s'agit et de céder une partie de l'espace public à un promoteur privé.

Notre site internet comporte plusieurs pages consacrées à dénoncer les faiblesses, les erreurs, les tromperies du projet : la page « vrai-faux » ressort sur différents sujets les détails qui questionnent et posent problème en se référant au rapport officiel du CM, la page « rêve et réalité » corrige les images séduisantes publiées par la Ville et le promoteur dans leur campagne publicitaire d'affichage de l'an dernier, la page « vérifier ses sources » proposera différents documents pour que chacune et chacun puisse se faire une vraie vision du projet prévu.

Le nombre et la diversité des associations, collectifs et partis présents dans ce comité référendaire montre que ce projet est dépassé, et qu'il est temps de changer d'ère !

Contacts du comité référendaire

Les Vert.e.s : Delphine Wuest, conseillère municipale – 079 312 96 33

Parti Socialiste : Tim Fontolliet, conseiller municipal – 076 616 44 44

Ensemble à gauche, SolidaritéS - DAL : Brigitte Studer, conseillère municipale - 076 336 34 61

Parti du travail : Ariane Arlotti, ancienne conseillère municipale - 076 822 02 44

Actif-trafiC : Thibault Schneeberger, co-secrétaire - 079 781 42 36

Vivre aux Eaux-Vives : Isabelle Brunier, présidente – 078 816 09 56

SURVAP – habitants des Pâquis : Claude Witschard – 022 731 80 11

ATE : Alice Genoud, coordinatrice – 078 801 24 57

PRO VELO Genève: Olivier Gurtner, président - 078 734 33 29

Entrepreneurs progressistes : Roger Deneys, président – 079 418 68 64

SIT : Manuela Cattani, co-secrétaire générale Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs - 079 292 84 90

Extraits de la conférence de presse

« Disons-le d'emblée et clairement, les habitants des Eaux-Vives, mais aussi les commerçants et personnes actives dans le quartier n'ont strictement rien à gagner de l'éventuel futur parking, et plutôt beaucoup à perdre !

En effet, s'il devait être construit, le quartier des Eaux-Vives continuerait d'être traversé journalièrement par les milliers de voitures qui l'engorgent ou s'y faufilent actuellement, sans aucune diminution prévisible puisque toutes les places de stationnement supprimées pour piétonner les abords de l'ouvrage Clé de Rive seraient recrées en sous-sol. Et cette circulation de transit à travers notre quartier continuerait pour des décennies d'affecter, évidemment, la qualité de vie et la santé des habitants et des usagers.

De plus, les habitants, commerçants et visiteurs du quartier des Eaux-Vives, détenteurs du macaron de stationnement ou usagers occasionnels des places « bleues » se verraient privés de plus de 150 de ces places bleues existant actuellement des deux côtés de l'avenue William-Favre, qui sont prévues supprimées et soi-disant en partie compensées dans le parking privé de Clé de Rive ! La distance entre les deux emplacements et le fait que Clé de Rive ne se trouve pas topographiquement dans le quartier des Eaux-Vives montre bien que cette délocalisation est un leurre et une sorte de tromperie, destinée à faire accepter par la population un projet conçu en d'autres temps et désormais complètement obsolète ! » *Isabelle Brunier présidente de VAEV*

« L'ATE est engagée depuis le début contre ce projet de parking, elle a d'ailleurs déposé un recours sur les autorisations de construire.

Ce projet d'un autre temps, va à l'encontre de la LMCE et autres lois approuvées par le peuple.

Le parking va amener une augmentation importante de la pollution, cela n'a pas été pris en compte dans la réflexion sur le projet.

Les comptages effectués par l'ATE mais également par la fondation des parkings, montrent bien qu'il n'y a pas de besoin réel d'avoir des places de parking, cela n'a donc aucun sens. » *Alice Genoud, coordinatrice ATE*

« Alors que le stationnement est un levier central de la politique de mobilité et que la question de l'allègement des contraintes liées à la très rigide règle de compensation des places, ce projet de parking ne fait même pas usage de la dérogation prévue par la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) votée en 2016. Celle-ci permet de supprimer jusqu'à 20% des places de stationnement dans l'hypercentre. En septembre 2020, la population a accepté un nouvel assouplissement des règles de compensation pour 4'000 places de stationnement (61% de OUI en Ville de Genève !) élargissant encore cette possibilité inscrite dans la LMCE. Ce nouveau parking d'un autre temps méprise donc totalement la volonté populaire manifestée à plusieurs reprises. » *Thibault Schneeberger, co-secrétaire Actif-trafiC*

« Pour nous, ce projet ficelé qui lie parking privé souterrain et projet d'aménagement public n'est pas acceptable – et surtout une occasion ratée :

La ville – en tant que collectivité publique – se doit être exemplaire :

On sait aujourd'hui qu'il faut drastiquement diminuer le nombre de voitures qui entrent au Centre Ville (Genève est en retard dans une évolution réussie dans beaucoup de villes suisses et européennes.

Un nouveau parking à disposition sera utilisé, sa construction un signe encourageant pour prendre sa voiture.

En tant qu'acteur public, la ville doit être cohérente dans ses nouveaux projets. La gestion du parking, s'il est en main publique, peut être utilisée comme outil de régulation du trafic, par le choix des tarifs, de l'accès à différents publics, la localisation – s'il faut des nouveaux parkings s'est à l'entrée de la ville, pas au Centre (étude Kaufmann).

Mais un projet de parking privé ne le permet pas, son but est sa rentabilité, non pas la régulation.

De plus, le besoin de ses places de parking n'est pas avéré, d'autres existent, voir sont construits pas loin (Gare des Eaux-

Vives, Chêne-Bourg).

Construire un parking dont la gestion est confiée à un privé, c'est se lier les mains – pour 65 ans.

Ce n'est pas notre conception du rôle de la collectivité publique. » *Brigitte Studer, Ensemble à Gauche*

« Ici, nous n'évoquons que des faits : oui les 69 arbres du périmètre vont être abattus. Ce n'est pas un point de vue, c'est un fait. Idem, quand nous disons que seule une rue sera réellement piétonne : P Fatio, tout est sur le papier et dans le texte. La PR fait une différence entre les 5 rues et les 7 autres (l'aménagement des rues Pierre- Fatio, d'Aoste, Ami-Lullin, cours et rond-point de Rive, à destination de zones piétonnes, l'aménagement de la rue d'Italie au profit des transports collectifs, et permettra ensuite la mise en zone piétonne des rues du Port, du Prince, de la Tour-Maitresse, Robert-Estienne, Arducius-De-Faucigny, Petit-Senn et Louis- Duchosal. pages 5 et 6 du rapport), et sur les 5 rues concernées par la piétonisation : cours et rond-point de Rive seront constamment traversées par des bus (comme c'est actuellement le cas pour les rues basses, déjà dénommées comme à priorité piétonne), des voitures d'ayant droits circuleront dans les rues d'Aoste et Ami-Lullin pour desservir les 3 parkings privés suivants : cours de l'ECG Ella Maillard (rue d'Aoste), rue Ami Lullin et sous l'école de Ferdinand Hodler. Il reste ainsi la rue Pierre Fatio transformée en place qui sera le seul espace réellement piéton. » *Delphine Wuest, les Vert.e.s*

Genève a connu deux épisodes de forte canicule ces trois dernières années, un réchauffement causé en grande partie par la pollution automobile, une pollution qui tue chaque année 9 millions d'habitant-e-s dans le monde, 67 000 rien qu'en France. Construire un tel parking, c'est inciter les personnes à employer ce véhicule polluant. À l'inverse, le vélo est un moyen de transport écologique, silencieux, peu gourmand en place et bon pour la santé, ce qui est particulièrement pertinent dans le rythme sédentaire de la ville. *Olivier Gurtner, président Pro Velo*

« Nous voulons une zone piétonne sans un nouvel aspirateur à voitures inutile dans l'hyper centre. » *Ariane Arlotti, PDT*

Les promoteurs immobiliers, initiateurs du projet de parking, ont eux aussi senti le vent tourner et ont bien compris que la population genevoise ne veut plus de projets favorisant l'utilisation de la voiture au centre-ville. Preuve en est leur stratégie de communication digitale tout ce qu'il y a de plus trompeuse : cette dernière mets en avant la piétonnisation verdoyante du quartier à grand renfort d'images 3D grandioses et minimise son important parking derrière le terme aussi fallacieux que comique de « hub de mobilité souterrain » ! Ne reculant devant rien, ils créent un soi-disant « collectif piéton » qui se voudrait être la voix des défenseurs de la marche urbaine et des zones piétonnes. Les Genevoises et les Genevois ne sont pas dupes. Ils éviteront le piège des beaux discours verdissants des promoteurs immobiliers et refuserons ce projet anachronique, incohérent, mal ficelé et inutile. *Tim Fontolliet Parti Socialiste*

NE VOUS FAITES PAS ROULER !
PARKING PRIVÉ «CLÉ DE RIVE»

NON



Comité référendaire :

Habitant-es et commerçant-es des quartiers concernés : Centre ville et Eaux-Vives
Associations : ATE, actif-traffic, SURVAP-habitants des Pâquis, Vivre aux Eaux-Vives, Pro Vélo, Entrepreneurs progressistes, SIT
Partis : les Vert-es, Parti Socialiste, Ensemble à Gauche, Parti du Travail, solidaritéS

Comité référendaire contre le projet de parking Clé de Rive, Collectif d'habitantes et habitants du centre-ville, Des habitants des Eaux-Vives contre le parking Clé de Rive !
SURVAP-pos de nouveau méga-parking au centre ville, Groupement citoyen pour un vrai centre-ville piéton, Non à un nouvel aspirateur à voitures au centre ville ! actif-traffic, Pro vélo, SIT

www.NON-clederive.ch